



Canada
Province de Québec
Saint-René-de-Matane

**PUBLICATION DU NOMBRE DE POSTES POUR LESQUELS LA
CONNAISSANCE OU NIVEAU DE CONNAISSANCE D'UNE AUTRE
LANGUE QUE LE FRANÇAIS ÉTAIT EXIGÉ OU SOUHAITABLE AU 31
DÉCEMBRE 2024**

En vertu de l'article 20.1 de la *Charte de la langue française* et de l'article 11 du *Règlement sur la langue de l'Administration*, notre municipalité est tenue de publier l'information suivante sur son site internet :

1. Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est **exigé** (nécessaire) : **0**
2. Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est **souhaitable** (un atout) : **0**

FAIT À SAINT-RENÉ-DE-MATANE, ce 4^e jour du mois de MARS 2025.

Joyce Bérubé,
Directrice générale et
greffière-trésorière